



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX - BURUNDI

**Comité de Pilotage Conjoint des
Projets de Consolidation de la Paix**

Compte rendu – 7^{ème} Réunion

Judi 18 Août 2016

(10:00 – 11:00)

Grande Salle de Conférences du PND (C08)

Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) des projets de consolidation de la paix de la phase III (PBF III) a tenu sa 7^{ème} réunion, jeudi 18 août 2016. Elle était co-présidée par M. Jean Claude Kanene, Directeur Général a.i. des Organisations Internationales et des Organisations non Gouvernementales Etrangères et par M. Paolo Lembo, Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur Résident a.i. du Système des Nations Unies au Burundi

M. Paolo Lembo a d'abord remercié les participants d'avoir répondu à l'invitation et ensuite présenté M. Jean Claude Kanene qui assure l'intérim de l'Ambassadeur Gahutu Zacharie. Il a aussi présenté Mme Natacha Kunama, nouvelle coordonnatrice du Secrétariat Technique-PBF (ST-PBF)

L'ordre du jour portait sur les points suivants:

1. Etat de mise en œuvre des recommandations de la 6^{ème} réunion du CPC (09 mars 2016)
2. Analyse et approbation de la révision du projet "*Appui à la promotion du dialogue national*" :
3. Divers :
 - a. Discussions sur la création et appui du Sous Groupe Sectoriel de Consolidation de la Paix (SGSCP)
 - b. Présentation du rapport annuel du Réseau National des Observateurs des Droits de l'Homme (RNODH):
 - c. Information sur la revue de l'adhésion des membres du Comité de Pilotage Conjoint.

1. Etat de mise en œuvre des recommandations de la 6^{ème} réunion du CPC (09 mars 2016)

Le point a été présenté par la Coordinatrice du ST-PBF qui a fait le rappel de 2 recommandations et les actions qui ont été prises.

1ère recommandation : Procéder à l'élaboration des documents de projets approuvés sur la base des notes conceptuelles.

Elle a précisé que le niveau de la mise en œuvre de cette recommandation est satisfaisant car 4 documents de projets ont été finalisés et signés. Aussi, toutes les recommandations formulées lors de l'approbation des projets ont été prises en compte dans l'élaboration des documents de projets. Ces 4 projets sont en phase de démarrage. Un document de révision du projet " Appui à la promotion et à la protection des droits de l'homme au Burundi" reste à finaliser au niveau d'OHCDH et PNUD pour être soumis au CPC et transmis au MPTF.

2ème recommandation : Procéder à une réunion sur l'allocation des 2 millions USD restants

Suite aux échanges entre les Co-présidents et les autres parties prenantes, et compte tenu du contexte, la coordinatrice a indiqué que l'allocation sera destinée au volet Jeunes. Cependant, elle a souligné que PBSO fera l'allocation en fonction de l'état d'avancement des projets en général et des projets jeunes en particulier. En définitive, le CPC en collaboration avec le PBSO prendront la décision finale de l'allocation des fonds restants.

2. Analyse et approbation de la révision du projet "Appui à la promotion du dialogue national"

La révision de projet a été brièvement présentée par Mme Natalie Boucly, Directrice Pays du PNUD. Elle a fait un rappel de l'orientation initiale du projet à savoir le maintien d'un climat politique et social serein avant, pendant et après les élections de 2015. Néanmoins, a-t-elle poursuivi, depuis avril 2015 au moment du démarrage du projet, il y a eu un changement au niveau du contexte politico-sécuritaire ; ce qui a poussé à réfléchir à l'adaptation de ce changement dans l'exécution de certaines activités avant même de commencer la révision proprement dite du projet.

Les élections étant terminées, la Directrice Pays a précisé que la révision de projet vise actuellement la réconciliation et la cohésion sociale et se focalise plus particulièrement sur le renforcement des capacités aux niveaux décentralisé et communautaire ; en témoignent les produits attendus du projet. Ainsi, le projet tiendra compte des dynamiques sociopolitiques en s'adaptant au contexte et en établissant des synergies avec les autres projets PBF en l'occurrence le projet d'appui au dialogue régional conduit par l'Office de l'Envoyé spécial du Secrétaire General des Nations unies et le projet du rôle de la femme dans la consolidation de la paix.

Echanges sur la révision du projet :

Le représentant de l'Ambassade des Pays-Bas a approuvé le concept du projet. Par contre, il a posé la question de savoir quels sont les liens entre le projet et le dialogue inter burundais mené par la CNDI qui va terminer ses activités en novembre 2016 ainsi que le lien avec la médiation régionale en cours. Il a aussi demandé comment le Projet assurera une mise en œuvre inclusive. Finalement, il a émis des doutes sur le niveau de coordination de multiples initiatives de dialogue menées par des ONGs sur terrain en matière de dialogue et paix.

La Directrice Pays du PNUD a souligné que le projet stipule bien que ses actions sont en complémentarité avec celles de la CNDI dans la mesure où elles visent à renforcer le niveau communautaire pour alimenter le dialogue et que les dynamiques de résolution des crises et de culture de dialogue vont bien au-delà de décembre 2016. Cela a

été renchéri par M. Jean Claude Kanene, co-président du CPC, qui considère que le projet est utile car il renforce les capacités régulières nécessaires dans la réconciliation et la cohésion sociale.

Concernant le lien avec la médiation régionale, la Directrice Pays du PNUD a indiqué que le projet prévoit une mise en place d'un mécanisme de coordination avec les interventions des autres projets PBF d'appui au processus de dialogue.

De plus, la Conseillère en Paix et Développement (PDA en anglais) a mentionné que les partenaires d'exécution choisis pour mettre en œuvre le projet - ACCORD, BLTP, NIMD - apportent un niveau d'inclusivité renforcé grâce à leurs réseaux au niveau national et communautaire.

Pour la question de coordination des initiatives de dialogue, le Coordonnateur Résident a d'abord fait remarquer que les défis restent nombreux par rapport à ces initiatives et que la coordination est rarement parfaite. Dans ce sens, il est nécessaire de réfléchir sur les moyens de coordination des différentes approches sur le terrain afin de mieux se concentrer sur l'impact de nos efforts dans une vision d'amélioration du dialogue au Burundi. Ainsi, une recommandation a été formulée.

Recommandation : Lors de la prochaine réunion du CPC, le projet montrera comment la coordination est faite entre les autres projets et initiatives.

A l'issue de ces échanges, la révision du projet "Appui à la promotion du dialogue national" a été approuvée à l'unanimité.

3. DIVERS

a. Discussions sur la création et appui du Sous Groupe Sectoriel de Consolidation de la Paix (SGSCP)

Le Coordonnateur Résident a donné la parole à la Coordinatrice du ST-PBF et la Conseillère en Paix et Développement pour évoquer le contexte et la justification du SGSCP, ses aspects stratégiques et le plan d'action.

Contexte et Justification

Le point a été présenté par la Coordinatrice du ST-PBF qui a fait savoir que l'idée de ce sous-groupe remontait à fin 2014 en tant que volet du projet d'appui à la coordination et mise en œuvre du PPCP III. Elle a indiqué l'objectif du Sous-groupe à savoir l'instauration d'un cadre formel d'échanges sur la consolidation de la paix au niveau stratégique et politique. Elle a aussi justifié la nécessité de création de ce sous-groupe par la révision du PPCP III et les nouveaux projets approuvés. Enfin, elle a précisé que lors de la 6ème réunion le 9 mars 2016, le CPC a soutenu la création de ce sous-groupe.

Aspects stratégiques

Constatant d'abord que les différents groupes sectoriels de l'axe 1 du CSLP II, dans lesquels les questions de consolidation de la paix sont prises en compte, ne fonctionnent pas bien, la Conseillère en Paix et Développement, a souligné que le SGSCP constituerait un cadre stratégique de coordination pour une thématique importante comme la consolidation de la paix. De même, le SGSCP pourra faciliter l'établissement de synergie et une meilleure coordination entre les nombreux projets de consolidation de la paix au Burundi et ainsi permettre la visibilité de l'impact des efforts communs dans ce domaine.

M. Jean Claude Kanene, co-président du CPC, a également soutenu l'idée de mise en place de ce sous-groupe qui va au delà du PPCP III et a émis les premières suggestions relatives à la composition de ce sous-groupe qui seront analysées dans les étapes suivantes. M. Kanene a proposé que le SGCP soit composé des membres représentant le gouvernement dans les domaines des droits de l'homme, de la justice, de la sécurité, du genre et dans le secteur foncier.

Plan d'action

Sur la demande du Coordonnateur Résident, la coordonnatrice du ST-PBF a évoqué que les consultations avec le MRECI ont commencé. Elle a ensuite mentionné les 2 étapes prochaines à savoir : Elaboration d'un projet des TDR du SGSCP et de son secrétariat et partage de ces TDR avec le CPC pour l'approbation et leur recommandation concernant la composition du SGCP.

Echanges sur le SGSCP

Le représentant de l'Ambassade des Pays-Bas a évoqué l'existence d'autres groupes dont celui qui s'occupe de la sécurité et a ainsi proposé de confier le mandat du SGSCP à un groupe déjà existant.

Conseillère en Paix et Développement est alors revenu sur le faible fonctionnement des sous-groupes existants en mettant en exergue la nécessité d'avoir une structure dédiée à cela et composée des membres actifs pour se concentrer sur la consolidation de la paix.

Au terme des échanges, le CPC a soutenu à l'unanimité la création du SGSCP. Aussi, les termes de références du SGCP et une proposition de composition seront circulés et débattus à la prochaine réunion du CPC.

b. Présentation du rapport annuel du Réseau National des Observateurs des Droits de l'Homme (RNODH)

La présentation a été faite par M. Nkurunziza Théophile, Vice-président a.i. du Comité de pilotage du Réseau National des Observateurs des Droits de l'Homme (RNODH).

Il a fait savoir que la création du RNODH date de 2015 dans le cadre du PBF III avec un mandat de faire le plaidoyer, le suivi et monitoring des violations des droits de l'homme (DH). Ce Réseau est composé des principales associations des défenseurs des Droits de l'homme (DDH) avec aussi des représentants de la CNDIH et de l'OHCDH. Le RNODH a 59 observateurs couvrant l'étendue du territoire national avec 4 représentations au nord, Sud, Ouest et Centre.

S'agissant de la fréquence et de la régularité des rapports, il a précisé qu'ils sont hebdomadaires, mensuels, trimestriels et annuels. Ainsi, un rapport annuel (Mai 2015- Avril 2016) a été validé en juillet 2016 et attend encore la publication par l'OHCDH qui a précisé que cela se fera en prenant compte le contexte sécuritaire, surtout pour les membres du RNODH, ainsi que la nécessité de confirmer certaines investigations.

En remarquant une certaine amélioration au niveau des droits de l'homme suite aux actions du RNODH et des autres acteurs, il a évoqué certaines contraintes : irrégularité des moyens de déplacement pour les observateurs, nombre insuffisant des observateurs (58/118 communes) et observateurs qui dérogent à l'éthique.

c. Information sur la revue de l'adhésion des membres du Comité de Pilotage Conjoint.

La Coordinatrice du ST-PBF a motivé la nécessité de revue de la composition du CPC par le fait que le PPCP III a été révisé, notamment en retirant le domaine du secteur foncier. En outre, un processus d'approbation de nouveaux projets pouvant impliquer d'autres acteurs a eu lieu. De même, certains membres ont changé de fonctions et/ou ne sont plus au Burundi. Dans cette perspective, elle a suggéré de partager les TDR du CPC ; ce qui aidera dans la revue de sa composition et aussi à fournir des recommandations concernant l'adhésion de nouveaux membres du CPC.

Recommandation : formuler des propositions des membres lors de la prochaine réunion.

d. Organisation d'une consultation sur la consolidation de la paix

Il s'agissait d'un point d'information présenté par le Coordonnateur Résident. Il a informé les participants d'une idée née lors de la retraite des chefs des Agences des Nations Unies à Nairobi en mars 2016. Cette consultation regrouperait les organismes multilatéraux, certains autres partenaires au développement et des chercheurs ainsi que les membres du gouvernement. La consultation serait sous forme de retraite à huis clos de 3 jours pour analyser ce qui a marché en matière de consolidation de la paix et les nouveaux défis. Cette retraite permettra de revoir les stratégies afin de mieux répondre aux défis actuels et futurs. Il a porté à la connaissance des participants que la Conseillère en paix et Développements, Mme Melina Nathan, coordonne cette consultation en étroite collaboration avec le ST-PBF. Enfin, il a souhaité que les membres du CPC formulent les attentes pour appuyer cette consultation et ainsi prennent avantage de ce processus pour y inclure leurs perspectives et partager leurs contributions à l'analyse de l'état de lieu de la consolidation de la paix au Burundi.

Conclusion

La réunion a été clôturée par les Co-Présidents du CPC sur des mots de satisfaction des échanges et des recommandations formulées.

Co - Président

M. Jean-Claude Kanene,
Directeur Général a.i. des Organisations
Internationales et des ONGs Etrangères
Ministère des Relations Extérieures et
de la Coopération

Signature :

Date : 30/08/2016

Co - Président

M. Paolo Lembo,
Représentant Résident du PNUD et
Coordonnateur Résident a.i. du Système
des Nations Unies au Burundi

Signature :

Date : 26/08/2016

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX - BURUNDI

Liste des Participants à la 7^{ème} réunion du Comité de Pilotage Conjoint

Date : 18/08/2016

NOM & PRENOMS	INSTITUTION	TITRE	TELEPHONE	E-MAIL
PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT				
1. M. Jean-Claude Kanene	MRECI	DG a.i. des Organisations Internationales et des ONGs Internationales : Co Président	71 774 437 68 015 494 22 25 91 03	kaneneus@yahoo.com
PARTICIPATION DES NATIONS-UNIES				
2. Paolo Lembo	UN	Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a.i., Co- Président	22205698	Paolo.lembo@undp.org
3. Mme Natalie Boucly	PNUD	Directrice-Pays, Membre	22 30 11 03	Natalie.boucly@undp.org
4. Mme Suzanne Mandong	UNFPA	Représentante UNFPA, Membre	79 188 245	mandong@unfpa.org

NOM & PRENOMS	INSTITUTION	TITRE	TELEPHONE	E-MAIL
5. Yacine Tekfa	OHCDH	Conseiller spécial Membre	76536745	ytekfa@ohchr.org
Partenaires internationaux				
6. Melly Christelle	Ambassade de Suisse	Conseillère en Sécurité humaine, Membre	72 286 917 22 25 5530	Christelle.melly@eda.admin.ch ;
7. Fritz Meyndert	Pays-Bas	Ambassadeur a.i. Membre		buj@minbuza.nl
8. Bénédicte DEPOVERE	Union Européen	Finances et Contrats Membre	22 20 22 00	Benedicte.depovere@eeas.europa.e U
Organisations de la Société Civile				

NOM & PRENOMS	INSTITUTION	TITRE	TELEPHONE	E-MAIL
9. Alice Harushimana	ACORD-Burundi	Chargée Suivi et évaluation <i>Membre</i>	79 842 722	Haralice01@yahoo.fr

Autres participants				
10. Bo Viktor Nylund	UNICEF	Représentant	22 20 20 00	bvnylund@unicef.org
11. Josephine Ntahobari	UNESCO	Chargée de Programmes Culture, Communication et Information	79371876	j.ntahobari@unesco.org
12. Noemie Crotaz	OHCDH	Experte associée	75310800	ncrottaz@ohchr.org
13. Théophile Nkurunziza	RNODH	Vice-Président a.i. Réseau National des Observateurs des Droits de l'Homme (RNOHD)	79249875	
14. Michi Ebata	OSASG	Chief of Staff	76 11 52 17	ebata@un.org
15. Lisa Reefke	OSASG	Chargée des Affaires	72 12 45 51	reefke@un.org

			Politiques		
16. Scholastique Ntirampeba	UNWOMEN		Chargée de Programme	79407849	Scholastique.ntirampeba@unwomen.org
17. Melina Nathan	RCO		Peace and Development Advisor	71099838	Melina.nathan@undp.org ;
18. Gervais Karekuzi	ST-PBF		Expert national en S-E	79921660	Gervais.karekuzi@undp.org ;
19. Natacha Kunama	ST-PBF		Coordonnatrice ST-PBF	76202133	Natacha.kunama@undp.org
20. Henri Mashagiro	PNUD		Chef Unité GED	72082768	Henri.mashagiro@undp.org
21. Guemou Louis Togba	PNUD		Gestionnaire projet cohésion sociale et sécurité communautaire	72238383	guemou.togba@undp.org